



Powered by 

DESCRIPTION DU SERVICE DE TELEPHONIE VOIP

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SERVICE

- Service de téléphonie par Internet
- permet l'utilisation d'un téléphone classique analogique - *un adaptateur est nécessaire pour les appareils numériques*
- fonctionne indépendamment du PC (même si le PC est éteint)
- 300 minutes de trafic téléphonique sur le réseau fixe inclus chaque mois
- communications entre les abonnés SEIC gratuites
- appels simultanés possibles
- Possibilités de conserver vos numéros de téléphones actuels
- possibilité de recevoir et émettre des appels depuis d'autres accès internet

SERVICES INCLUS

- interface Web pour gérer vos services
- répondeur (VoiceMail)
- détails de facturation en ligne sur le site de notre partenaire VTX
- possibilité de masquer le numéro de l'appelant, déviation d'appel (sur un autre numéro ou sur le répondeur), fonction « ne pas déranger »

LISTE DES PRIX

Voir sous document « Liste des prix de la téléphonie VoIP selon les destinations ».

TYPE DE CONNEXION REQUISE

Pour utiliser ce service le client doit posséder un raccordement haut débit sur le télé-réseau auprès de SEIC.

FORFAITS : NOMBRE DE MINUTES ET D'APPELS PAR MOIS

Family : 300 minutes ou 100 appels. Valables pour le réseau fixe en Suisse ou vers plus de 40 pays de la zone tarifaire 1. Dès qu'une des deux limites est atteinte les communications deviennent payantes.

PORTABILITE DE VOS NUMEROS EXISTANTS

Vous pouvez transférer vos numéros de téléphone actuels sur votre abonnement VoIP. Ainsi, vous évitez de communiquer un nouveau numéro à vos connaissances. Pour profiter de ce service, vous devez compléter le formulaire « demande de transfert ».

MATERIEL VOIP

Seuls les équipements fournis par SEIC sont testés et certifiés compatibles avec notre service. Si vous souhaitez conserver vos propres équipements, SEIC se dégage de toute responsabilité en cas de non-compatibilité et les frais que ceci pourrait engendrer (*prestation non garantie pour les fax, alarmes et centraux téléphoniques*).

NUMEROS D'URGENCE

Le système VoIP de SEIC est conforme aux exigences de l'EDFCOM pour l'acheminement des appels d'urgence. Nous transmettons ces appels selon votre code postal (indiqué dans la partie « Coordonnées » de ce contrat). Ainsi, l'appel est acheminé au poste de secours le plus proche de votre domicile. En cas d'usage « nomade » il est donc recommandé d'utiliser un moyen plus approprié pour contacter les secours.